

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-treizième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, mardi 9 février 2016, à 10 heures

Président : M. Peters S. O. Emuze (Nigéria)

GE.16-21292 (F) 301117 041217



* 1 6 2 1 2 9 2 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1373^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, M. Møller, M^{me} Soliman, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette séance plénière. Je crois comprendre que plusieurs délégations souhaitent prendre la parole ce matin sur les questions dont la Conférence du désarmement est actuellement saisie. Ensuite, compte tenu de nos débats informels de la semaine dernière, je voudrais faire le point des consultations que j'ai menées au sujet du programme de travail.

J'ai le plaisir de vous informer que la délégation d'un État qui n'est pas membre de la Conférence nous a transmis une demande de participation à nos travaux en qualité d'observateur. Vous êtes saisis de cette demande, qui est parue sous la cote CD/WP.593/Add.2. Y a-t-il des commentaires au sujet de cette demande ? Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter Singapour à participer à ses travaux conformément au règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Permettez-moi de suspendre brièvement la séance afin de permettre aux représentants de Singapour, qui vient d'être invitée à participer aux travaux de la Conférence, de prendre place dans la salle du Conseil.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Je passe maintenant à la liste des orateurs d'aujourd'hui. Comme je l'ai dit à l'ouverture de la séance, certaines délégations souhaitent faire une déclaration d'ordre général. Je donne la parole au représentant des Pays-Bas, M. Andras Kos.

M. Kos (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

L'Union européenne condamne dans les termes les plus énergiques le tir recourant à la technologie des missiles balistiques réalisé par la République populaire démocratique de Corée le 7 février 2016. Ce tir constitue une nouvelle violation grave des obligations internationales qui incombent à cet État en vertu des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité de l'ONU. Il intervient après l'essai nucléaire illicite et inquiétant auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé le 6 janvier 2016. Ces actes menacent directement la paix internationale et la sécurité dans la région et au-delà, et ne font qu'aggraver les tensions sur la péninsule coréenne au détriment de tous.

La République populaire démocratique de Corée doit respecter ses obligations internationales et renoncer de façon complète, vérifiable et irréversible aux programmes qu'elle a engagés pour se doter de capacités balistiques et nucléaires. Elle doit s'abstenir de toute action susceptible d'accroître encore les tensions dans la région et engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale. L'Union européenne est en contact étroit avec tous ses partenaires et coopérera avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour élaborer une réponse appropriée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des Pays-Bas de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Young-moo Kim.

M. Kim Young-moo (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il est profondément déplorable que la Corée du Nord ait de nouveau procédé au tir d'un missile à longue portée en dépit des mises en garde et des préoccupations maintes fois exprimées par la communauté internationale. Il s'agit d'une provocation d'une extrême gravité à l'égard de la communauté internationale ainsi que d'une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant à la Corée du Nord de procéder à des tirs recourant aux technologies des missiles balistiques.

Nous appelons particulièrement l'attention de la Conférence sur le fait que le tir de missile nord-coréen a eu lieu alors que se déroulait au Conseil de sécurité un débat sur les

sanctions imposées à la Corée du Nord à la suite de son récent essai nucléaire. Cet acte, qui exprime clairement le mépris et le peu de cas qui est fait des fonctions et des pouvoirs du Conseil de sécurité, a été commis en opposition à l'effort international collectif en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

Le 7 février 2016, la Mission permanente de la République de Corée à Genève a soumis aux États membres de la Conférence du désarmement la déclaration officielle du Gouvernement coréen sur cette question. Nous nous félicitons de constater que le Conseil de sécurité et de nombreux pays ont déjà publié des déclarations condamnant dans les termes les plus vigoureux le tir de missiles par la République populaire démocratique de Corée. À ce stade critique, la République de Corée fera tout son possible pour promouvoir l'adoption de sanctions rigoureuses par le Conseil de sécurité afin de dissuader l'État en question de se livrer à des actes de provocation aussi dangereux. Dans le même esprit, nous adopterons une position commune avec les autres États membres de la Conférence pour indiquer clairement à la République populaire démocratique de Corée que la communauté internationale ne tolérera plus son comportement irresponsable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la République de Corée de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Irlande, l'Ambassadrice Patricia O'Brien.

M^{me} O'Brien (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Irlande souhaite ajouter à titre national quelques observations à celles qui ont été prononcées en son nom par l'Union européenne.

Le mardi 2 février, dans cette salle, j'ai cité le Ministre irlandais des affaires étrangères et du commerce, qui avait observé que l'essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée le mois dernier mettait clairement en relief l'urgente nécessité d'un engagement international dans le domaine du désarmement nucléaire. C'est donc avec une vive consternation que mon gouvernement constate que près d'un mois jour pour jour après l'essai nucléaire du mois de janvier, nous sommes confrontés à une nouvelle provocation de la République populaire démocratique de Corée, laquelle a procédé, le dimanche 7 février, à un nouveau tir de missile recourant à la technologie des missiles balistiques. Comme nous l'avons déjà dit, ces actes irresponsables démontrent une nouvelle fois qu'il est urgent que toutes les parties prenantes coopèrent au désarmement nucléaire. Les autorités nord-coréennes doivent mettre fin à toutes les expérimentations nucléaires et reprendre immédiatement et sans conditions préalables les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous considérons que ces actes constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales dans la région et au-delà et qu'ils ne peuvent qu'aggraver les tensions actuelles sur la péninsule coréenne. Nous nous félicitons de la déclaration faite par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur cette question.

Monsieur le Président, pour ce qui nous concerne plus directement, il nous semble que ces événements récents ne font que renforcer la responsabilité collective des États présents dans cette salle de remédier au blocage que connaît la Conférence et de convenir d'urgence d'un programme de travail. Nous saluons vos efforts à cet égard.

Je voudrais terminer en engageant instamment la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de commettre de tels actes et à respecter ses obligations internationales. En outre, nous exhortons vivement la République populaire démocratique de Corée à démanteler ses programmes balistique, nucléaire et d'armes de destruction massive, et de le faire d'une manière complète, vérifiable et irréversible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Irlande de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la France, l'Ambassadrice Alice Guitton.

M^{me} Guitton (France) : Monsieur le Président, la France s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne qui vient d'être prononcée.

Mon pays condamne avec la plus grande fermeté le tir effectué par la Corée du Nord en violation flagrante de ses obligations internationales et des résolutions pertinentes du

Conseil de sécurité de l'ONU. Par cette nouvelle provocation insensée, la Corée du Nord persiste sur la voie de la confrontation. Une telle attitude est irresponsable et inacceptable.

La France exhorte de nouveau la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales et à procéder au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaires et balistiques. Nous demandons à la Corée du Nord de s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître davantage la tension sur la péninsule coréenne et de porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

La France travaillera à ce qu'une réponse ferme et déterminée soit apportée par la communauté internationale à cette nouvelle provocation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la France de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon, l'Ambassadeur Toshio Sano.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le 7 février, la République populaire démocratique de Corée a de nouveau procédé à un tir balistique, qu'elle a décrit comme un lancement de satellite. À maintes reprises, la communauté internationale, et en particulier le Japon, lui ont demandé instamment de se conformer pleinement, notamment, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, entre autres dispositions, et de s'abstenir de tout acte de provocation tel qu'un essai nucléaire ou un tir de missile balistique.

Néanmoins, après l'essai nucléaire du 6 janvier, la République populaire démocratique de Corée a procédé à un nouveau tir. Cette série de provocations intervenues pendant une courte période compromet gravement la paix et la stabilité de l'Asie du Nord-Est et de la communauté internationale. Il s'agit là d'une violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, en particulier de la résolution 2094 (2013), laquelle la République populaire démocratique de Corée ne doit procéder à aucun tir recourant à la technologie des missiles balistiques. Cet acte, qui constitue une violation de la Déclaration de Pyongyang signée par le Japon et la République populaire démocratique de Corée, est aussi contraire à l'esprit de la déclaration conjointe publiée en septembre 2005, lors des pourparlers à six. Par conséquent, le Japon considère qu'il est totalement inacceptable. Il proteste vivement et condamne fermement la République populaire démocratique de Corée.

À la suite de l'essai nucléaire qui a été réalisé récemment, le Conseil de sécurité a engagé des consultations en vue de l'adoption d'une nouvelle résolution. Dans sa résolution 2094 (2013), le Conseil de sécurité a exprimé sa détermination à donner la suite qui s'imposerait à tout nouveau tir par la République populaire démocratique de Corée. Conformément à cette résolution, le Japon fera tout son possible, en tant que membre du Conseil de sécurité, en étroite coordination avec les pays concernés, pour qu'une résolution libellée dans des termes forts soit adoptée le plus tôt possible.

Le Japon engage une nouvelle fois avec fermeté la République populaire démocratique de Corée à se conformer pleinement et immédiatement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine, M. Ji Haojun.

M. Ji Haojun (Chine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'attendais que d'autres pays fassent des déclarations. Si d'autres délégations sont prêtes à intervenir maintenant, je prendrai la parole plus tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Il en est pris note. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Rowland.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Royaume-Uni condamne fermement le tir recourant à la technologie des missiles balistiques auquel a procédé la Corée du Nord le 7 février en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le développement par la République populaire démocratique de Corée de capacités de fabrication de missiles balistiques en plus de son programme nucléaire constitue une grave menace pour la paix et

la sécurité internationales. Ces actes ne font qu'exacerber les tensions régionales et fragiliser les perspectives de paix durable sur la péninsule coréenne.

Hier, le Ministre d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth a convoqué l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée à Londres pour lui indiquer clairement que mon pays condamnait ce tir et le considère comme un cas de non-respect des résolutions du Conseil de sécurité. Il a dit à l'Ambassadeur que le comportement de la République populaire démocratique de Corée était totalement inacceptable et ne ferait qu'aggraver l'isolement de cet État sur la scène internationale.

Le Ministre britannique des affaires étrangères a clairement indiqué dans la déclaration qu'il a publiée le 7 février que les provocations incessantes de la République populaire démocratique de Corée ne seraient pas tolérées. À présent, notre objectif principal est d'œuvrer avec nos partenaires pour exercer une pression internationale encore plus forte sur le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée en prenant des mesures énergiques et globales au Conseil de sécurité de l'ONU.

Ainsi qu'ils l'ont de nouveau indiqué dans la déclaration du Conseil de sécurité datée du 7 février, le Royaume-Uni et les autres États membres ont l'intention de prendre des mesures fortes dans une nouvelle résolution du Conseil à la suite de l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier 2016. Ils ont aussi rappelé dans cette déclaration que les membres du Conseil avaient déjà exprimé leur détermination à prendre d'autres mesures importantes dans l'éventualité d'un nouveau tir par la République populaire démocratique de Corée.

Conformément à cet engagement et compte tenu de la gravité de la dernière violation, les membres du Conseil de sécurité adopteront promptement une nouvelle résolution prévoyant de telles mesures en réponse à ces violations dangereuses et graves.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le tir recourant à la technologie des missiles balistiques auquel la Corée du Nord a procédé si peu de temps après son essai nucléaire du 6 janvier représente un nouvel acte de déstabilisation et de provocation et constitue une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les programmes balistiques et nucléaires de la Corée du Nord font peser de graves menaces sur nos intérêts et, notamment, sur la sécurité de certains de nos plus proches alliés, et compromettent la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Nous condamnons le tir effectué et la détermination de la Corée du Nord à faire une priorité de ses programmes d'armement nucléaire et de missiles au détriment du bien-être de sa population, dont les difficultés ne font que s'aggraver pendant que son gouvernement détourne des ressources limitées au profit d'activités de déstabilisation.

Les États-Unis sont très attachés à la sécurité de leurs alliés dans la région et prendront toutes les mesures nécessaires pour se défendre, pour défendre leurs alliés et pour riposter aux provocations de la Corée du Nord.

Nous appelons la communauté internationale à faire bloc et à montrer à la Corée du Nord que ses actions dangereuses doivent avoir de graves conséquences. Nous engageons tous ceux qui ont une influence sur la République populaire démocratique de Corée à en user pour persuader Pyongyang d'abandonner son comportement provocateur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, M. Ian McConville.

M. McConville (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Gouvernement australien condamne sans réserve le tir d'un missile balistique réalisé par la Corée du Nord le 7 février. Ce comportement provocateur, dangereux et déstabilisateur de la Corée du Nord ne fait que confirmer qu'elle est un État voyou et une menace permanente

pour la paix et la sécurité internationales. Cette provocation, qui intervient si peu de temps après le quatrième essai nucléaire de la Corée du Nord, aggrave encore plus une situation déjà tendue sur la péninsule coréenne.

La mise au point par la Corée du Nord d'armes nucléaires, de missiles balistiques et de technologies connexes constitue une menace pour la paix et la sécurité non seulement dans la région, mais encore dans le reste du monde. Ces actes menacent les amis et les partenaires de l'Australie dans la région, notamment la République de Corée, le Japon et la Chine. Le tir de missile enfreint clairement cinq résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Australie œuvrera avec ses partenaires pour répondre le plus fermement possible à l'attitude de défi que la Corée du Nord continue d'opposer à la volonté de la communauté internationale. Nous travaillerons aussi en étroite collaboration avec la communauté internationale pour améliorer l'application des sanctions en vigueur et pour élaborer de nouvelles sanctions ciblant la capacité du régime nord-coréen de mettre au point des armes de destruction massive.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Mati.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en ce qui concerne le dernier tir de missile à longue portée réalisé par la République populaire démocratique de Corée, l'Italie s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne. Ce tir constitue une nouvelle provocation et une menace pour la paix et la sécurité internationales un mois à peine après le dernier essai nucléaire effectué par cet État.

Nous condamnons fermement cette initiative, qui constitue une nouvelle violation caractérisée des résolutions du Conseil de sécurité. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à renoncer à tous ses programmes nucléaires et balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible, et de s'abstenir de tout nouvel acte de provocation.

En outre, nous l'exhortons à réintégrer au plus tôt le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et le régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Italie de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Canada, M. John Davison.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Canada condamne le tir par la Corée du Nord d'un missile à longue portée recourant à la technologie des missiles balistiques interdite. Ce tir, tout comme l'essai nucléaire prohibé auquel la Corée du Nord a procédé le 6 janvier, constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et pour la stabilité de la péninsule coréenne.

Tout tir auquel la Corée du Nord procède en s'appuyant sur la technologie des missiles balistiques constitue une violation directe d'une série de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Par ces actes, la Corée du Nord affiche un mépris flagrant pour les obligations internationales qui lui incombent. Le Canada engage la Corée du Nord à cesser de commettre des actes de provocation déléatoires et à respecter de nouveau ses obligations internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Nouvelle-Zélande, M^{me} Katy Donnelly.

M^{me} Donnelly (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que la délégation néo-zélandaise prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence. La présidence de la Nouvelle-Zélande étant encore très présente dans nos esprits, nous vous assurons –

ainsi que les Présidents qui vous succéderont en 2016 – de l'appui et de la coopération indéfectibles de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour ajouter la voix de la Nouvelle-Zélande à celle des États qui ont condamné le tir d'une fusée à longue portée par la Corée du Nord, le 7 février. Même présentée sous l'apparence d'un lancement de satellite ou de lanceur spatial, cette action constitue une grave violation des résolutions par lesquelles le Conseil de sécurité a exigé de la Corée du Nord qu'elle ne procède plus à aucun tir recourant à la technologie des missiles balistiques.

En prenant la décision irresponsable de procéder à un tir et à l'essai nucléaire du 6 janvier, la Corée du Nord a gravement enfreint les obligations internationales qui lui incombaient et a bravé l'opinion internationale.

Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères néo-zélandais dans la déclaration qu'il a faite peu après ce tir, nous appelons une nouvelle fois la Corée du Nord à s'abstenir de prendre des initiatives qui mettent en péril la paix et la stabilité dans la région. La Nouvelle-Zélande travaille avec les autres membres du Conseil de sécurité à l'élaboration d'une réponse appropriée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Nouvelle-Zélande de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Pérou, l'Ambassadeur Chávez Basagoitia.

M. Chávez Basagoitia (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, le Gouvernement péruvien condamne le tir de missile auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé le 7 février, étant entendu que ce tir, qui s'appuyait sur la technologie des missiles balistiques, constituait une violation des résolutions dans lesquelles le Conseil de sécurité avait exigé de la République populaire démocratique de Corée qu'elle suspende ses tirs de missiles balistiques.

Le Gouvernement péruvien appuie la déclaration du Conseil de sécurité datée du 7 février condamnant le tir et réaffirme son attachement aux décisions du Conseil concernant la préservation de la paix et de la sécurité dans la région. En outre, il réaffirme son appui à l'appel en faveur de la reprise des pourparlers à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne qui a été lancé par le Secrétaire général de l'ONU.

Le Gouvernement péruvien se déclare préoccupé par cet essai, dont il souligne les conséquences néfastes pour la stabilité, en particulier celle de l'Asie du Nord-Est, et pour la paix et la sécurité mondiales en général.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pérou de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine, M. Ji Haojun.

M. Ji Haojun (Chine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ainsi que je l'ai dit la semaine dernière, la tenue de la présente séance pendant le Nouvel An chinois inspire d'importantes réserves à la Chine, qui juge d'autant plus regrettable d'être contrainte de discuter d'un fâcheux événement pendant que la plupart des Chinois sont en train de lancer des feux d'artifice.

Nous prenons note de la déclaration de la République populaire démocratique de Corée indiquant qu'elle avait réussi à lancer un satellite. Nous prenons également note de la réaction des parties concernées de la communauté internationale. La Chine a dit à maintes reprises que la République populaire démocratique de Corée avait le droit d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques ; ce droit est actuellement soumis aux restrictions imposées dans ses résolutions par le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous regrettons que la République populaire démocratique de Corée ait tenu à procéder à ce tir et qu'elle n'ait pas tenu compte de la volonté de la communauté internationale.

Dans les conditions actuelles, la mission la plus urgente de la communauté internationale n'est autre que de déterminer comment aller de l'avant dans le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne, autrement dit, comment préserver la paix et la stabilité sur la péninsule. Si nous revenions sur le développement historique de la question nucléaire coréenne, nous saurions que la situation actuelle est un reliquat de la guerre froide

et qu'elle est aussi le résultat de la politique que mènent certains pays qui visent un changement de régime ou attendent avec intérêt l'effondrement du gouvernement d'un État précis.

Afin d'avancer dans la dénucléarisation de la péninsule coréenne, nous avons publié une déclaration conjointe constructive – la Déclaration conjointe du 19 septembre – dans laquelle la République populaire démocratique de Corée s'engageait à démanteler toutes les armes nucléaires et les programmes nucléaires existants et à réintégrer promptement le TNP et le régime des garanties de l'AIEA.

Nous avons obtenu l'accord du 13 février, dans lequel la République populaire démocratique de Corée a clairement indiqué quel était son objectif et précisé les mesures spécifiques qu'elle comptait prendre pour renoncer à ses armes nucléaires. En revenant plus de dix ans en arrière, nous notons également qu'à un certain stade, un accord a été conclu entre la République populaire démocratique de Corée et certaines autres Parties au sujet de son programme d'armement nucléaire, mais qu'un État a unilatéralement dénoncé cet accord.

En tant que Présidente des pourparlers à six, la Chine a déployé des efforts considérables pour obtenir des progrès réels dans la dénucléarisation et a encouragé toutes les parties concernées à parvenir à un consensus. Toutefois, pour certaines raisons bien connues qui n'ont aucun rapport avec la Chine, il n'a malheureusement pas été donné suite au consensus et les pourparlers à six sont au point mort.

Les pourparlers à six étant dans l'impasse, en réaction aux demandes persistantes des pays concernés pour qu'une pression soit exercée et que des sanctions soient prises, la République populaire démocratique de Corée a mis en route et poursuivi des essais nucléaires. En ce sens, elle a infligé un camouflet au pays concerné. Le pays qui a essuyé ce camouflet saura très bien se reconnaître. Nous espérons que les pays concernés réussiront à surmonter leurs divergences par la négociation et la concertation. Nous refusons l'escalade. Toutefois, si les parties concernées tiennent à procéder comme elles le font actuellement, nous ne pouvons pas les en empêcher.

Nous tenons à préciser un point. En tant que proche voisin de la péninsule coréenne, nous ne tolérerons en aucune façon la guerre ou l'instabilité sur la péninsule ; et nous ne laisserons aucun pays, quel qu'il soit, chercher égoïstement son propre intérêt pendant que la communauté internationale œuvre pour atteindre l'objectif de la dénucléarisation.

La Chine est vivement préoccupée par le fait que certains États tentent d'exploiter la situation pour déployer des capacités de défense antimissile sur la péninsule coréenne. Ces systèmes de défense antimissile sont capables de détruire des satellites dans l'espace extra-atmosphérique alors que ces mêmes États affirment de longue date qu'ils sont opposés à la mise au point de moyens antisatellites. Nous espérons que les États adopteront une attitude responsable à cet égard, car le déploiement de tels systèmes sur la péninsule coréenne entraînerait une aggravation des tensions dans cette zone, ce qui ne contribuerait pas à préserver la paix et la sécurité régionales.

Je tiens à réaffirmer que le Gouvernement chinois reste attaché à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, à la préservation de la paix et de la stabilité de la péninsule et à un règlement approprié de la question nucléaire coréenne par le dialogue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Chine de sa déclaration et, en sollicitant l'indulgence de la Conférence, je vous présente nos vœux de bonne année. Il se trouve que j'ai tenté de contacter votre ambassadeur la semaine dernière.

J'invite maintenant le Représentant de l'Ukraine, l'Ambassadeur Yurii Klymenko, à prendre la parole.

M. Klymenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Ukraine condamne fermement l'acte de provocation inacceptable que la République populaire démocratique de Corée a commis en procédant le 7 février 2016 au lancement de ce qui a été présenté comme le satellite d'observation de la Terre Kwangmyongsong -4, mais qui pourrait être un test de missile balistique camouflé. Ce lancement, intervenu peu après l'essai nucléaire mené au début du mois de janvier, constitue une violation directe des

résolutions 1695 (2006), 1718 (2006), 1874 (2009) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité de l'ONU, et d'autres documents pertinents.

Ces actes irresponsables de la République populaire démocratique de Corée ont fortement aggravé la situation en matière de sécurité sur la péninsule coréenne et fragilisé la paix et la stabilité régionales.

L'Ukraine, qui a volontairement démantelé son propre arsenal nucléaire et respecte rigoureusement ses obligations de non-prolifération des matières nucléaires, des technologies nucléaires et de leurs vecteurs, continuera de travailler au règlement de cette question en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment avec les membres du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Ukraine engage la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de telles mesures à l'avenir et à appliquer à nouveau les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Yuriy Klymenko de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Mexique, M^{me} Paola Ramírez Valenzuela.

M^{me} Ramírez Valenzuela (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de commencer par vous assurer du soutien de ma délégation.

Le Mexique se fait l'écho de la consternation qui a été exprimée au sujet du tir de missile effectué par la Corée du Nord et se déclare vivement préoccupé par la décision de la République populaire démocratique de Corée de procéder, le 7 février, à un tir recourant à la technologie des missiles balistiques.

Le Mexique considère que ces actes sont regrettables car ils entravent les efforts que fait la communauté internationale pour entretenir un climat de paix et de coopération sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est. Mon gouvernement demande de nouveau que soit respectée la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité, mais aussi les résolutions 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013), dans lesquelles le Conseil a exigé que la République populaire démocratique de Corée s'abstienne de procéder à des tirs des missiles balistiques et de se livrer à des actes de provocation.

Le Conseil de sécurité a condamné le tir réalisé par le Gouvernement nord-coréen et a indiqué son intention d'adopter de nouvelles mesures à cet égard. Le Mexique suit de près les débats du Conseil et sera attentif aux mesures qui seront prises pour préserver la paix et la sécurité dans la région.

Le Mexique souscrit aux appels lancés par le Secrétaire général de l'ONU en vue d'une reprise rapide des pourparlers à six, cadre approprié pour faire avancer les négociations sur la dénucléarisation de la péninsule, et réaffirme son attachement à l'instauration d'un climat de paix, de stabilité et de progrès dans la région.

Cet événement s'est produit à peine un mois après le quatrième essai nucléaire auquel la République populaire démocratique de Corée avait procédé, le 6 janvier, en violation des résolutions du Conseil de sécurité et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La communauté internationale et, notamment, le Mexique, avaient condamné cet essai.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Mexique de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Turquie, M^{me} Berna Kasnakli.

M^{me} Kasnakli (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Turquie condamne énergiquement le tir de missiles balistiques auquel la Corée du Nord a procédé en violation de ses obligations internationales. À l'image du quatrième essai nucléaire réalisé par la Corée du Nord le 6 janvier, ce tir témoigne d'un mépris total pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Nous sommes profondément préoccupés par les incidences négatives que pourrait avoir cette initiative irresponsable que la Corée du Nord a prise en dépit des multiples mises en garde de la communauté internationale. Nous exhortons la Corée du Nord à

respecter pleinement et sans tarder les obligations que lui imposent les résolutions du Conseil de sécurité.

La Turquie attache elle aussi de l'importance à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et appelle de ses vœux la reprise immédiate des pourparlers à six à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*) : je remercie la Représentante de la Turquie de sa déclaration et de ses aimables paroles. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Julio Herráiz España.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, l'Espagne souhaite s'associer aux délégations qui ont condamné, notamment au nom de l'Union européenne, le tir balistique auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé le 7 février.

Je ne vais pas faire de déclaration officielle, car, sur le fond, le contenu de mon propos reprendrait celui de la déclaration que les Pays-Bas ont prononcée au nom de l'Union européenne. Toutefois, à titre national, et l'Espagne assurant actuellement la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), je voudrais déclarer que l'Espagne sera à la hauteur de la tâche en répondant de manière appropriée au tir qui a été effectué le 7 février.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, l'Ambassadeur So Se Pyong.

M. So Se Pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, nous vous sommes reconnaissants des efforts que vous avez déployés jusqu'à présent pour élaborer un programme de travail complet et équilibré dans un esprit d'ouverture et de transparence et avec la participation de tous. Nous espérons que ces efforts continus seront couronnés de succès et nous vous assurons de nouveau de notre volonté de coopérer étroitement au sein de la Conférence pour trouver un moyen approprié de renforcer le rôle et le poids de cette instance.

Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour exercer notre droit de réponse à la suite des accusations mensongères et des allégations irresponsables qui ont été proférées aujourd'hui par plusieurs délégations au sujet du lancement réussi d'un satellite d'observation de la terre par la République populaire démocratique de Corée, le 7 février 2016.

Avant de formuler mes observations et de préciser notre position sur cette question, je souhaite souligner que la Conférence, unique instance spécialisée chargée spécifiquement de négocier des traités multilatéraux de désarmement, est en train de devenir une structure hautement politisée que certains pays utilisent pour tenter de justifier leur logique injustifiable en ignorant délibérément des faits incontestables et en vociférant des accusations sans fondement qui constituent une infraction au droit souverain d'un État Membre de l'ONU qui se comporte avec dignité.

L'espace extra-atmosphérique fait partie du patrimoine commun de l'humanité, et le droit d'explorer et d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques – au bénéfice et dans l'intérêt de tous les pays – est garanti quel que soit le niveau de développement économique et scientifique.

La République populaire démocratique de Corée a mis sur orbite le nouveau satellite d'observation de la Terre Kwangmyongsong-4 conformément au plan de 2016 du programme quinquennal national de développement aérospatial, qui s'inscrit lui-même dans la politique nationale de développement et d'utilisation pacifiques de l'espace. Le lancement réussi de Kwangmyongsong-4 est le précieux résultat des recherches scientifiques menées par les chercheurs et les techniciens de la République populaire démocratique de Corée afin de mettre au point et d'exploiter les satellites opérationnels indispensables au développement scientifique et économique du pays, dans le cadre de la politique nationale d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

La République populaire démocratique de Corée a déjà informé de ce lancement les organisations internationales compétentes et, dans un esprit de transparence, leur a communiqué les informations pertinentes conformément à la réglementation et aux procédures internationales, et la communauté internationale a officiellement reconnu que la mise en orbite dudit satellite avait réussi. Ce matin, j'ai consulté sur le site Web correspondant les données relatives à la poursuite du satellite Kwangmyongsong-4 et ce dernier continuait son parcours.

Néanmoins, certains États, pratiquant une politique intolérable des « deux poids, deux mesures », affirment que la République populaire démocratique de Corée n'est pas autorisée à lancer un satellite parce qu'elle utilise la technologie des missiles à longue portée et enfreint les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est difficile de voir dans cette attitude autre chose qu'un sophisme qui, au nom de motifs purement politiques, est délibérément utilisée pour donner une interprétation erronée d'une exploration entièrement légitime de l'espace.

Le lancement d'un satellite par la République populaire démocratique de Corée relève de l'exercice d'un droit principal et légitime qui respecte entièrement les lois internationales universellement acceptées relatives à l'utilisation pacifique de l'espace, notamment le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. En définitive, ce sont les sanctions du Conseil de sécurité, que les États-Unis ont établies par la force et qui nient le droit légitime d'un État souverain et en restreignent l'exercice, qu'il convient de remettre en cause car elles sont illégales et vont à l'encontre des dispositions du droit international universel relatif à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

La République populaire démocratique de Corée ne tolérera jamais aucune tentative de violation de l'exercice de son droit souverain à un développement pacifique.

Si les États ont réellement à cœur la paix et la stabilité sur la péninsule coréenne, ils doivent adopter une position objective et impartiale – plutôt que de suivre aveuglément ceux qui s'élèvent contre la République populaire démocratique de Corée –, ne pas se rallier à la politique hostile des États-Unis à son égard et en demander l'abandon.

Telle sera invariablement la position de la République populaire démocratique de Corée, nation possédant la maîtrise de l'espace et capable de fabriquer et de lancer des satellites par ses propres moyens et de poursuivre le lancement de satellites à des fins pacifiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ?

Je donne la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : je reprends juste la parole, Monsieur le Président, pour répondre à plusieurs des remarques qui ont été faites. Pour commencer, je voudrais revenir sur une observation de notre collègue chinois, qui a dit que le récent essai nucléaire de la République populaire démocratique de Corée aurait constitué une sorte de camouflet infligé à un certain État. Je dirais plutôt qu'un acte de ce type est un affront pour l'ensemble de la communauté internationale, en particulier qu'il se produit à la veille du Nouvel An lunaire.

Pour répondre aux observations du Représentant de la République populaire démocratique de Corée, encore une fois et ainsi que je l'ai dit à maintes reprises devant cette instance, les États-Unis ne sont pas une menace pour la République populaire démocratique de Corée.

La République populaire démocratique de Corée soutient que les résolutions du Conseil de sécurité ne sont pas importantes. Ces résolutions constituent le droit international. Elles ont reçu l'appui de nombreux membres de la communauté internationale, y compris, je l'ajoute, celui de la Chine. Il a été très réconfortant d'entendre le Représentant de la Chine condamner en substance les actes de provocation commis par la République populaire démocratique de Corée, et nous espérons que cette condamnation se

traduira par un soutien à l'adoption de sanctions beaucoup plus sévères par le Conseil de sécurité au sujet de à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée compte tenu de son comportement et de ses actes provocateurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Colombie, M. Francisco González.

M. González (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, nous voudrions saisir cette occasion pour vous féliciter de la façon dont vous dirigez nos travaux et réaffirmer que notre délégation appuie votre travail et compte sur le succès de votre présidence.

Je voudrais donner lecture d'un communiqué de presse publié par le Ministère colombien des affaires étrangères afin que la position de mon pays soit consignée au compte rendu :

Le Gouvernement colombien condamne fermement le tir d'un dispositifs utilisant la technologie des missiles balistiques auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé le 7 février 2016. Cet acte va à l'encontre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et a des répercussions sur la stabilité régionale et la paix et la sécurité internationales.

La Colombie demeure attachée aux instruments et principes internationaux relatifs au désarmement et à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et demande instamment qu'il soit mis fin à tous les actes qui pourraient mettre en péril la paix et la stabilité politique sur la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Colombie de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie, M. Alexander Deyneko.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, nous respectons le droit de toutes les délégations de porter devant la Conférence toute question qu'elles jugent nécessaire et importante au regard du mandat de cette instance.

La Fédération de Russie ayant déjà formulé des observations sur la question en discussion, je n'utiliserai donc pas un temps qui pourrait être utile à d'autres délégations. Je me contente de signaler qu'un lien vers la déclaration du Ministère des affaires étrangères est affiché sur le site Web de la Mission permanente de la Fédération de Russie. Pour ceux que cela intéresse, j'ai également ici quelques exemplaires des observations formulées par le Ministère.

Toutefois, je voudrais poser une question aux délégations : Comment les discussions et les déclarations d'aujourd'hui, qui prennent déjà un tour polémique, nous rapprochent-elles, nous les membres de la Conférence, de la réalisation du principal objectif général, qui est de parvenir promptement à un accord sur le programme de travail de la Conférence et de reprendre les activités de négociation ?

Permettez-moi de terminer mon intervention en disant que je souhaiterais que tous les membres de la Conférence prennent une part aussi active aux débats concernant les questions urgentes dont la Conférence est saisie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Russie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, M. Kim Young-moo.

M. Kim Young-moo (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais réagir aux propos de la République populaire démocratique de Corée concernant le droit à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Il est exact que, comme l'a dit la République populaire démocratique de Corée, tous les États Membres de l'ONU ont le droit d'utiliser pacifiquement l'espace extra-atmosphérique. Toutefois, cela ne s'applique pas à la République populaire démocratique de Corée. En vertu des résolutions 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité de l'ONU, il est clairement interdit à la

République populaire démocratique de Corée de procéder à tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques. Il ne s'agit donc pas d'une politique des « deux poids, deux mesures ». La délégation de la République de Corée tient à réaffirmer que le tir d'un missile balistique sous couvert de lancement d'un satellite, par la République populaire démocratique de Corée, constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Conformément à l'Article 25 de la Charte des Nations Unies, tous les États Membres sont tenus d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. L'article 103 dispose clairement que les obligations en vertu de la Charte prévalent sur les obligations en vertu de tout autre accord international. Il est donc plus qu'évident que la Corée du Nord est liée par les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. À ce stade, je voudrais de nouveau demander si une autre délégation désire prendre la parole. Je donne à nouveau la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. So Se Pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je suis désolé de demander à nouveau la parole, Monsieur le Président. Ainsi que cela a déjà été précisé, la République populaire démocratique de Corée a procédé au lancement d'un satellite dans le cadre de l'exercice de son droit légitime d'explorer et d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, comme le font couramment de nombreux autres pays ayant des activités spatiales s'inscrivant dans leurs plans nationaux de développement. Au mépris des efforts pacifiques que nous déployons pour assurer notre développement économique et scientifique, les États-Unis et leurs alliés continuent délibérément de faire le lien entre un lancement de satellite et des essais de tirs de missiles afin d'attiser les tensions et d'en profiter pour justifier leur projet militaire dont l'objectif stratégique est de maintenir leur supériorité.

Je tiens à dire ceci. Si nous lançons un satellite, ils appellent cela un essai de tir de missile ; mais si le même satellite est lancé, ils disent que c'est un satellite. Ce n'est rien d'autre qu'une politique des « deux poids, deux mesures ». La République populaire démocratique de Corée ne renoncera donc jamais à l'exercice de son droit légitime d'État souverain. Elle ne souhaite ni le cercle vicieux de l'affrontement ni une flambée des tensions sur la péninsule coréenne.

À présent, je souhaite dire une simple phrase : « Plus il y a de pression, plus il y a de réactions ». Je pense que c'est une devise très importante et, pour nous tous, un bon enseignement à ne pas oublier. Faute de quoi, nous serons confrontés à une autre apocalypse mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. À ce stade, je voudrais de nouveau demander si une autre délégation souhaite prendre la parole. Cela ne semble pas être le cas.

Permettez-moi donc de vous informer du résultat des consultations que j'ai menées jusqu'à présent sur le programme de travail et de vous livrer mes réflexions sur les moyens d'aller de l'avant pendant la présente session.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons réfléchi aux moyens de relancer les travaux de la Conférence. Nous avons tenu des consultations et nous pensons qu'une avancée est possible en dépit des obstacles que nous avons recensés jusqu'à présent. La Conférence demeure l'unique instance multilatérale dont dispose la communauté internationale pour les négociations en matière de désarmement. Nous encourageons les États à ne pas perdre de vue cette noble mais lourde tâche. Pendant que les consultations se poursuivent, nous exhortons les États à ne pas se décourager et à continuer de s'employer à faire travailler la Conférence au service de la communauté mondiale afin de consolider la paix et la sécurité internationales. En 1978, lorsque avec la sagesse des diplomates accomplis qui la composaient l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'inscrire dans l'instrument d'habilitation portant création de la Conférence que les travaux de cette instance seraient conduits sur la base du consensus, son intention n'était pas de créer une conférence qui resterait bloquée pendant deux décennies, voire plus, mais plutôt une conférence qui prendrait à l'unanimité des décisions bénéfiques pour l'humanité.

Je saisis cette occasion pour déclarer qu'il est urgent que la Conférence puisse se remettre au travail et s'acquitter activement de ses responsabilités. Compte tenu de ce qui précède, et en tant que premier Président de la Conférence pendant la session de 2016, au vu des résultats de mes nombreuses consultations, j'ai l'intention de créer des groupes de travail qui auront pour tâche principale d'examiner quant au fond les quatre points fondamentaux de l'ordre du jour. Avant la prochaine séance, afin que les délégations aient le temps de l'étudier et de comprendre dans quelle direction nous allons, nous distribuerons un document contenant la définition des paramètres et du mandat des groupes de travail dont la création est prévue. Nous avons également commencé à consulter les personnalités qui seraient susceptibles de coordonner les groupes de travail afin qu'au moment de la création de ces groupes de travail, les noms des coordonnateurs et le calendrier des activités aient été arrêtés. Que les délégations soient assurées que nous les tiendrons informées le moment venu. N'hésitez pas à formuler des observations ou à poser des questions.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Je poursuivrai les consultations pendant les jours à venir. Ainsi s'achèvent nos travaux de ce jour. Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le mardi 16 février 2016, à 10 heures. La séance est levée.

La séance est levée à 11 heures.